

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le 03 avril à 19 H

Le Conseil Municipal de la commune de Chantemerle-Les-Grignan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FOUCHÉ Arnaud, Maire de Chantemerle Lès Grignan

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/03/2026

Présents : La majorité des membres en exercice

Absents excusés : LEGRAND Sophie (procuration à Arnaud FOUCHÉ), BODIN Jean-Luc (procuration à ORTIZ Violène)

Mme NARDINI Gaelle a été élue secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) - CCEPPG

Monsieur le Maire rappelle que suite au Procès-Verbal de l'élection du Maire et des adjoints en date du 21 MARS 2026, il est nécessaire de renouveler les délégués à la CCID.

Une commission intercommunale des impôts directs est instituée dans chaque EPCI soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique.

Les CIID sont composées de 11 membres, le président de l'EPCI et 10 commissaires.

L'EPCI doit proposer à l'administration fiscale une liste de noms en nombre double soit :

20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires

20 autres personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants.

Cette double liste est établie sur proposition des communes membres.

Un délégué titulaire et suppléant doit y siéger.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de désigner :

Titulaire : FOUCHÉ Arnaud

Suppléante : CLEDEL Geneviève

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

M. Le Maire,

